

Le capital social comme outil d'analyse de l'impact des interventions de développement participatif sur la capacité des communautés à se prendre en charge

Cette note présente en quoi consiste le concept de capital social et pourquoi il peut contribuer à évaluer les capacités d'action collective de groupes et communautés et partant, les impacts des interventions sur ces capacités d'action.

Développement participatif et capital social

Le but des interventions de développement participatif est d'amener les populations bénéficiaires à se prendre en charge, à être à même de répondre collectivement à leurs besoins. Pour ce faire, la création d'associations, de comités, de groupements, de coopératives et autres formes de regroupements constituent l'une des caractéristiques de leur stratégie d'intervention. Le postulat est que ces diverses formes d'association constituent des creusets au sein desquels les populations assimileront de nouvelles normes et valeurs qui leur permettront d'apprendre à travailler ensemble pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Mais dans les pratiques des développeurs, cet aspect est rarement documenté et on se limite souvent au nombre d'associations créé, et dans le meilleur des cas à leurs activités économiques, aux emplois qu'elles génèrent ainsi qu'aux revenus qu'en tirent les membres. En d'autres termes, quel est l'impact réel des projets participatifs sur la capacité collective d'élaboration de réponses aux contraintes de la vie ?

Pour répondre à cette question essentielle, mais passée souvent sous silence, nous proposons ici, que soit mobilisé le concept de capital social.

Mais qu'est-ce que le capital social et comment ce concept a-t-il évolué dans le temps ?

Histoire et principales perspectives du capital social

Depuis les années 90, la notion de capital social a suscité un engouement sans précédent aussi bien au niveau des universitaires qu'au niveau des développeurs. L'idée de base est que les **relations** tissées avec des proches, ou des personnes bien situées, constitue pour chaque individu une ressource potentielle à échanger en temps de crise ou à mobiliser pour accéder à d'autres ressources désirables. En ce sens il s'agit bien d'un capital, fruit d'investissements, qui peut être accumulé, transmis d'une génération à une autre, mobilisé en temps de crise. Notons que c'est un capital qui se déprécie si on ne l'entretient pas et que dans certains cas, les coûts d'entretien en sont élevés (groupes mafieux par exemple). Il y a deux grands types de liens qui contribuent à accumuler ou mobiliser du capital social, les liens de proximité (de solidarité interne) et les liens permettant de créer des ponts entre milieux à ressources différenciées (*bonding and bridging capital*).

Le premier problème rencontré quand on décide d'utiliser le concept de capital social est la diversité des approches et définitions du concept ainsi que de la réalité qu'il est censé recouvrir. Les différents apports des auteurs qui s'y sont consacrés peuvent être regroupés en deux

principales approches, une approche fonctionnaliste et une approche réticulaire.

L'approche fonctionnaliste du capital social

Pour Coleman (1990) et ses collaborateurs, le capital social prend trois formes distinctes et complémentaires. Premièrement, il met en œuvre des **obligations**, des attentes et de la confiance. Deuxièmement, il se manifeste par l'accès à l'**information** à travers la mobilisation de relations sociales. Enfin, il s'exprime à travers des **normes** et des sanctions, positives ou négatives.

Les travaux de Putnam sur l'implication des citoyens dans la vie publique se sont inscrits dans la même perspective fonctionnaliste, même s'il s'est démarqué de ses prédécesseurs. En effet, pour lui, le capital social désigne les aspects de la vie collective qui rendent la **collectivité** plus productive, à savoir la participation, la confiance et la réciprocité (Putnam, 1995). Son approche de la mesure du capital social est par conséquent centrée sur les communautés et non sur les individus qui les composent. En partant de ses travaux, on distinguera capital social (inter)-individuel qui repose sur des relations entre des individus et capital social collectif qui apparaît comme un attribut de la structure sociale ou du groupe.

Dans la perspective fonctionnaliste, le capital social est souvent invoqué comme facteur permettant d'expliquer la réussite de tel ou tel projet de développement. Certains l'utilisent même en faisant référence à une « forte solidarité », à une « forte confiance mutuelle », au « communautarisme » qui caractériserait les sociétés africaines. Autrement dit, les communautés « efficaces » seraient celles qui possèdent des « normes » ou du « capital social » (Lin, 1995 ; Portes, 1998). C'est ce raisonnement circulaire et tautologique qui a été critiqué par les tenants des autres approches. En effet, tout se passe comme si les effets du capital social ne pouvaient être que positifs. Or il a été

bien montré que le capital social élevé peut avoir, dans les communautés fermées et soudées par des liens très forts, des effets pervers tels que l'exclusion ou le rejet des étrangers et des innovations, avec tendance au nivellement par le bas (Portes, 1988 ; Portes et Sensenbrenner, 1993 ; Portes et Landolt, 1996 ; Woolcock, 1998). Ces auteurs parlent alors de capital social positif et de capital social négatif. De surcroît, le capital social peut être mobilisé par certains groupes d'individus à leurs seules fins au détriment de l'intérêt public. Le capital social se constitue au travers de **droits** que les relations donnent à un individu ou un groupe, mais aussi au travers d'**obligations**. Ces obligations peuvent provoquer un nivellement par le bas plutôt qu'une sortie par le haut. Il importe donc pour les intervenants, de toujours distinguer le capital social de ses effets et la disponibilité d'une ressource (ici le capital social) de son utilisation.

Les travaux réalisés dans cette perspective fonctionnaliste au sens large ont donc mis l'accent sur les **effets du capital social**, sur le fait que ces effets peuvent-être **positifs ou négatifs** et donc sur l'utilisation que les acteurs en font, ainsi que sur la distinction entre capital social individuel et capital social collectif.

L'approche réticulaire du capital social

Les travaux qui se sont inscrits dans cette approche situent le capital social comme une ressource inscrite dans les liens sociaux, les pratiques de sociabilité. Selon cette approche, le capital social résulte de « l'investissement d'un individu dans ses relations avec d'autres » (Lin, 1995). Cette définition a l'avantage de fournir un élément important: le lieu de production du capital social n'est rien d'autre que les **réseaux**. C'est donc à juste titre que Bourdieu affirmait que le capital social comprend les ressources actuelles ou potentielles liées à la possession d'un réseau stable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissance et de reconnaissance mutuelles (Bourdieu, 1986). L'approche réticulaire introduit une nouvelle

dimension absente dans la définition précédente : la **réciprocité**. Par ailleurs, la valeur du capital social est fonction de la présence des ressources réticulaires potentiellement utiles mais aussi des ressources ou autres capitaux détenus par les acteurs du réseau. En d'autres termes, un capital social fort ou élevé peut avoir des effets marginaux ou inexistant dans un contexte donné selon la **disponibilité des autres capitaux** ou ressources inscrites dans les réseaux sociaux (capital économique, capital culturel). Mesurer et analyser les effets du capital social dans cette perspective dynamique, c'est prendre en considération les autres ressources dont sont dotés les acteurs sociaux ainsi que leur convertibilité.

Les travaux réalisés dans cette perspective ont mis l'accent sur les espaces de production et de modification du capital social et sur le fait que le capital social est toujours en interactions dynamiques avec les autres formes de ressources que possèdent les acteurs sociaux.

Capital social et action collective

Après ce rapide survol théorique du concept de capital social, nous examinons en quoi ce concept abondamment utilisé par des sociologues au Nord est également pertinent et heuristique pour non seulement améliorer l'efficacité des projets en milieu rural africain mais aussi pour comprendre leurs impacts sur la capacité des communautés à se prendre en charge. C'est donc la dimension collective du capital social qui nous intéresse. Le cadre théorique proposé ici articule action collective et capital social collectif. Pour cela, la définition d' « *action collective* » que nous avons retenue est « toute activité mobilisant au moins deux personnes qui ne sont payées ni pour sa conception ni pour son exécution, et qui nécessite un sacrifice en temps et/ou en argent et/ou en énergie physique ou intellectuelle, et dont le bénéfice profite à la majorité des membres du collectif dont les initiateurs sont

membres ». Le capital social collectif, peut alors être perçu comme « ce qui rend possible l'action collective ».

Idées habituellement admises et problèmes posés

Pour de nombreux auteurs notamment ceux dont les travaux se sont inscrits dans une approche fonctionnaliste, le capital social est souvent utilisé comme facteur d'explication de l'échec des projets. Même si cette liaison peut s'avérer vraie, elle ne l'est pas dans l'absolu. Cependant, les effets des projets sur le capital social ne sont presque pas abordés dans la littérature. Or, les projets de développement en créant au sein des communautés bénéficiaires des associations, comités, groupements, coopératives et divers regroupements (conçus comme creusets d'action collective) constituent un facteur important de production et de modification du capital social des bénéficiaires et des communautés et leur capacité à élaborer des réponses collective aux contraintes de la vie n'est pas documenté. En fait, les actions des intervenants, leur succession, peuvent renforcer ou éroder le capital social initial des collectifs bénéficiaires à leur insu (Fadonougbo, 2013). Comment ? Avec quelles conséquences ? Quels types de capital social (individuel ou collectif) et de changements (accroissement, érosion) ces interventions ont-elles affectés ? Quels sont les effets produits sur la pérennisation des interventions ? Comment les expériences associatives suscitées structurent-elles dans les communautés des dynamiques observables en termes de capacité d'action collective.

Une idée habituellement admise veut qu'une société caractérisée par une **forte présence associative** induise cohésion, confiance et **coopération** entre les individus pourrait donc être bousculée. Dans la même logique, les formes de gouvernance et les modes d'appropriation de ces associations et autres ressources des projets doivent être analysés pour comprendre les conditions et modalités de

(re)production et d'évolution du capital social individuel et du capital social collectif, ces deux notions devant faire l'objet de mesures distinctes au sein des collectifs-cibles. L'adoption d'une perspective dynamique et plurielle constitue un autre élément crucial si l'on cherche à utiliser la notion de capital social comme outil d'analyse de l'impact des interventions sur la capacité des communautés à l'action collective et l'auto-prise en charge.

Quels paramètres pertinents

Le capital social revêt en effet deux formes qu'il faut distinguer pour éviter les contradictions et confusions.

(1) Le capital social individuel qui renvoie aux dotations individuelles liées à l'inclusion d'un individu dans des réseaux sociaux et aux accès ainsi ouverts. Il peut s'agir de ses relations avec les proches, de ses relations de travail ou de son implication dans des groupes ou organisations où il crée des liens avec d'autres personnes qui peuvent lui apporter des ressources variées pour son bien-être.

(2) Le capital social collectif renvoie aux dotations et accès collectifs produits par les dynamiques participatives et associatives. C'est cette deuxième forme qui intéresse généralement les intervenants qui évoque la capacité des communautés à se prendre en charge.

Cependant, la forme individuelle doit aussi être investiguée pour « *in fine* » analyser les interactions entre ces deux formes d'une part et entre la forme individuelle et la capacité d'action

collective d'autre part. Les paramètres importants à prendre en compte pour l'analyse des impacts des projets sur le capital social sont donc :

- les interventions de mise en forme du capital social (creusets institutionnels) et leurs effets (actions collectives, bifurcations professionnelles, mobilités sociales, etc.) ;
- la dynamique du capital social (capital social individuel, capital social collectif, capital social négatif, capital social positif, etc.) ;
- les espaces réels de transformation du capital social (associations villageoises, comités, groupements, etc.).

C'est à partir de ces trois paramètres interdépendants et complémentaires que nous allons appréhender les impacts contrastés des interventions sur la capacité des communautés à se prendre en charge.

Conclusion

Implicitement ou explicitement, le capital social est au cœur des interventions du développement participatif, vu que leur but est d'amener les populations bénéficiaires à se prendre en charge et à être à même de répondre collectivement à leurs besoins. L'analyse de l'impact des projets sur la capacité collective d'élaboration de réponse aux contraintes de la vie est indispensable dans l'évaluation des projets et bien au-delà. A l'heure actuelle, rares sont les projets qui intègrent cette dimension dans leur dispositif de suivi-évaluation.

Messages clef

- Le capital social est un concept pertinent pour analyser l'impact des interventions successives sur la capacité des communautés bénéficiaires à se prendre en charge. Il importe de distinguer sa mesure individuelle et sa mesure collective qui peuvent être divergentes.
- L'accumulation de capital social n'est pas une fin en soi et il faut analyser la nature de ce capital et les coûts de son entretien.
- Les relations entre capital social et action collective sont souvent mais pas systématiquement positives car il arrive que l'action collective au contraire érode le capital social.
- Les capitaux sociaux individuels et collectifs peuvent être mesurés, au moins par des proxys.

Références

- Bourdieu P (1980), Le Capital Social. Notes Provisoires'. In : *Actes de la Recherche in Sciences Sociales* 31: 2-3.
- Coleman J (1988) Social capital in the creation of human capital, *American Journal of Sociology* 94. Supplement : 95-120.
- Fadonougbo F (2013) *La crise de l'action collective au niveau village : les effets des projets de développement participatif dans la commune de Coby au Nord Bénin (1990 à 2008)*. Mémoire de DEA en Sociologie du développement, FLASH/UAC, Abomey-Calavi, 126 p.
- Portes A (1998) Social Capital: Its origins and applications in modern sociology, *Annual Review of Sociology* 24: 1-24.
- Portes A, Landolt P (1996) The downside of social capital, *American Prospect* 26: 18-21.
- Portes A, Sensenbrenner J (1993) Embeddedness and immigration : Notes on the social determinants of economic action, *American Journal of Sociology*, 98 : 1320-1350.
- Putnam R (1995) Bowling Alone: America's Declining Social Capital, *Journal of Democracy*, Janeiro, 6(1): 65-78.
- Woolcock M (1998) Social capital and economic development : Towards a theoretical synthesis and policy framework, *Theory and Society*, 27: 151-208.

Citation

- Fadonougbo F (2015) *Le capital social comme outil d'analyse de l'impact des interventions de développement participatif sur la capacité des communautés à se prendre en charge*. Note Théorique FORADYN, Abomey-Calavi, Bénin: LADyD, 5p. Available from: http://www.delibeta.be/FORADYN/wp-content/uploads/2015/07/FORADYN_note_theorique_impact_erosion_capital_social_Fadonougbo_F.pdf